

AU FIL DES JOURS

## Les limites d'une mission humanitaire

Par

Mohamed T. Bensaada

LA RECRUDESCENCE d'actions terroristes spectaculaires et la montée des enchères politiques à l'occasion de la visite d'une délégation d'Amnesty International en Algérie étaient prévisibles. Pourtant, les impératifs de la réhabilitation de l'Etat et de la réinsertion internationale du pays sont tel qu'il n'était plus réaliste de reporter plus longtemps l'invitation de ces ONG sans aggraver une suspicion internationale combien préjudiciable aux intérêts nationaux à un moment où l'ouverture à des partenaires étrangers conditionne l'opération de réforme et de modernisation économique projetée par le gouvernement. Le président de la République a finalement opté pour la solution la plus sage en tournant le dos aux réserves de ceux qui cherchent à instrumentaliser l'argument de la souveraineté nationale dans le but de prolonger l'opacité qui entoure certains dossiers sensibles. Pour autant, les résultats d'une telle opération ne sont pas d'avance garantis. Quelles que soient les conclusions finales de la mission d'information de la délégation d'Amnesty International, il est fort probable qu'elles seront utilisées par les uns et les autres dans leurs stratégies politiques respectives.

L'invitation de plusieurs ONG internationales chargées de la défense des droits de l'Homme par le président de la République, saluée par les uns et vilipendée par les autres, constitue avant tout une réconciliation de l'Algérie avec une réalité internationale qu'il vaut mieux apprivoiser au lieu de chercher à ignorer dans une fuite en avant qui ne pouvait

que se solder un jour par un isolement diplomatique gravement préjudiciable aux intérêts vitaux du pays. Bien entendu, l'invitation de ces ONG ne doit pas conduire les autorités algériennes à abdiquer leurs attributs constitutionnels ni à perdre de vue ce fait essentiel qu'à côté de respectables impératifs humanitaires, ces ONG obéissent aussi à des mobiles géopolitiques.

La visite de la délégation d'Amnesty International est officiellement présentée comme une mission d'information et d'investigation. Pourra-t-elle, à ce titre, contribuer à lever le voile sur certains épisodes de la tragédie nationale, à commencer par le dossier des disparus ? On peut le souhaiter même s'il ne faut pas se faire trop d'illusions tant les versions qui seront fournies par les différents protagonistes restent contradictoires alors que les éléments matériels continuent à manquer cruellement. Mais une chose est certaine; pour autant qu'elle s'entoure de toutes les précautions nécessaires à une investigation neutre et contradictoire, la mission d'Amnesty International sera en mesure de saisir de plus près la complexité d'une crise qui est loin de réduire aux présomptions des principaux protagonistes dont l'implication émotionnelle rend malheureusement sourds aux appels de la raison. Le fait de rencontrer et d'écouter des protagonistes appartenant à des camps opposés comme l'ANFD et l'association Sommoud par exemple, permettra-t-il à Amnesty International de dépasser certains préjugés politiques ? Cependant, l'exigence de neutralité et d'objectivité ne devrait pas servir la tentative de brouiller les cartes dans laquelle

excellent ceux qui font des atrocités commises par les troupes extrémistes armés un alibi bien commode pour refuser de poser la question relative à la responsabilité de l'Etat dans la violation systématique des droits de l'Homme. L'expertise et la culture politique des ONG internationales ne peuvent que les conduire à introduire une différence essentielle entre les actes émanant de groupes clandestins et ceux pratiqués par une puissance publique censée agir pour protéger les personnes et les biens dans le cadre de son territoire. Les associations des victimes du terrorisme ont raison d'attirer l'attention des ONG sur les assassinats, viols et enlèvements commis par des groupes intégristes armés, mais elles ne peuvent occulter les enlèvements et exécutions extrajudiciaires commis par des éléments appartenant aux forces de l'ordre ou par de mystérieux escadrons de la mort agissant avec la complicité des services de sécurité. Qu'on se souvienne des mystérieux OJAL et OSRA.

Quelle que soit la profondeur des investigations d'Amnesty International, il sera difficile de surprendre l'opinion algérienne. A quelques détails près, les Algériens devinent plus ou moins ce qui s'est passé durant ces années de sang. Paradoxalement, pour une mission censée être une mission d'information et d'investigation, ce n'est pas l'établissement des faits qui sera déterminant dans la mesure où, par ses multiples facettes, celui-ci risque d'être utilisé par chacune des parties. Ce qui importe le plus, ce seront les conclusions de la mission et leur interprétation à la fois par la communauté internationale et par l'Etat algérien. Si la responsabilité de ce

dernier sera malgré tout engagée comme il est prévisible, quelle sera sa réaction ? Et quelles seront les mesures qu'il prendra pour une mise à niveau politique sans laquelle, faut-il le répéter, il est illusoire de s'attendre à une quelconque mise à niveau de l'entreprise algérienne ? En effet, l'Etat de droit est un tout. Peut-on imaginer la sécurité des investissements, des capitaux et des biens sans la sécurité des personnes ?

En invitant les ONG internationales, le président de la République a sans doute voulu envoyer un signal fort à la communauté internationale. Il serait malheureux de s'arrêter en milieu de chemin. Les conséquences seront plus désastreuses. Il est difficile d'imaginer que le président de la République n'a pas mesuré les conséquences de la mission d'investigation de ces ONG qui sont informées de l'implication de l'Etat algérien dans la tragédie nationale. En invitant ces ONG, le Président a-t-il voulu forcer la main des décideurs récalcitrants ? Certes, l'Etat algérien a des circonstances atténuantes à faire valoir. Mais il le fera avec d'autant plus de crédibilité s'il reconnaît, sans hésitation ni tergiversation, sa responsabilité historique en demandant pardon à la société algérienne dans son ensemble et en s'engageant à respecter dorénavant les droits de l'Homme dans un geste de réconciliation et de civilisation qui pourrait bien être un premier pas vers une légitimation et une réhabilitation que les Algériens attendent avec impatience pour tourner une douloureuse page et se consacrer enfin aux véritables défis de la réforme et de la modernisation qui conditionnent leur avenir.

M. T. B.